

École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Hasan participera à une activité d'immersion le 1^{er} et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Boulangerie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Boulangerie.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30

Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1^{er} décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,

Autorise mon enfant Hasan,
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Boulangerie'.

Signature du parent : _____ Date : _____

École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Abderrahmen participera à une activité d'immersion le 1^{er} et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Boulangerie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de Mme. Alexanne Provencher.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la Boulangerie.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30

Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1^{er} décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,

Autorise mon enfant **Abderrahmen**,

à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Boulangerie '.

Signature du parent : _____ Date : _____